

**Maison  
du développement**

Place du marché  
BP 70305 47213  
Marmande Cedex.

Tél. 05 53 64 40 46  
Fax. 05 53 64 40 91  
vga@vg-agglo.com

[valdegaronne.fr](http://valdegaronne.fr)

**Communiqué de Presse**

**Faits marquants du Conseil d'agglomération  
du 26 septembre 2024**

***Pour ce conseil de rentrée, Val de Garonne Agglomération prouve de par ses délibérations sa volonté de continuer à avancer pour le territoire, et ce malgré une situation politique nationale faite de vents contraires.***

*« Notre devoir vis-à-vis du Val de Garonne et de ses habitants, c'est de continuer à avancer. Nous avons défini un chemin ensemble, c'est celui des transitions : économique, écologique, sociale et démocratique. Nous concevons et livrons les grands projets dans ce sens et nous continuerons à la faire. La situation politique nationale fait que ce sera peut-être parfois plus difficile, mais ce n'est surtout pas une raison pour nous arrêter. Ce que nous faisons a un sens et répond à des attentes et des espoirs. Montrons et dessinons un horizon pour le territoire. Il a des atouts, une qualité de vie, un art de vivre, une histoire, une culture, des gens qui le font vivre et s'y engagent tous les jours. Nous sommes encore plus fiers de ce territoire lorsqu'on l'ouvre et qu'on le partage, que l'on se montre accueillant à toutes ces envies et ces histoires qui s'y construisent. C'est à nous, avec nos partenaires, avec les gens, de continuer à travailler à ce que le Val de Garonne aille bien, soit désirable, et qu'il le soit encore davantage. » Jacques Bilirit, président*

**Gouvernance**

Claudette TILLOT, maire de Montpouillan depuis le 13 septembre 2024, est élue à l'unanimité membre du bureau communautaire.

Un hommage est rendu à Michel COUZIGOU, maire de Saint-Avit et vice-président Déplacements, Mobilités, Transports publics décédé le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

**Transition écologique**

**4 nouvelles aides agricoles en faveur de la transition écologique**

Val de Garonne Agglomération fait évoluer son règlement des aides agricoles directes avec 4 nouvelles aides axées sur la transition agroécologique, en faveur :

- de la production de matériaux végétaux destinés à l'écoconstruction
- des apiculteurs dans la lutte contre les nuisibles
- du repeuplement de cheptel apicole
- de la conversion au bio

Elles viennent compléter le dispositif déjà composé d'aides pour :

- l'animation promotionnelle des productions locales
- la participation aux salons professionnels
- l'installation
- la plantation de haies
- la création de jachères fleuries

Depuis 2006, l'Agglomération a ainsi soutenu près de 116 installations grâce à près de 338 000 € d'aides, démontrant ainsi son engagement envers le monde agricole.

## **Attractivité et développement territorial**

### **Nouvelles aides pour les commerçants et les artisans**

Le dispositif ACP (Action Collective de Proximité), pour la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur 42 communes du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne (20 en Val de Garonne).

Une enveloppe de 200 000 € sur 3 ans est prévue. Il aborde 3 volets :

- un bilan conseil (diagnostic) visant à accompagner le dirigeant dans ses orientations stratégiques et dans son projet de développement,
- des aides financières à l'investissement,
- des actions collectives.

Et concerne uniquement les activités suivantes :

- le commerce sédentaire de l'équipement de la personne et de la maison,
- le commerce sédentaire alimentaire,
- les bars-restaurants.

## **Attractivité et développement territorial**

### **Garorock, en route pour 2025**

A l'occasion de son bilan pour l'édition 2024 du festival, Val de Garonne Agglomération confirme son engagement et celui des collectivités locales dans des préparatifs déjà amorcés pour l'édition 2025 à Marmande.

## **Cohésion sociale**

### **73 000 € pour soutenir la création de 32 logements sociaux**

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, Val de Garonne Agglomération contribue à la production de logements sociaux en attribuant des subventions aux bailleurs sociaux. Les élus du conseil communautaire de ce 26 septembre 2024 ont voté une enveloppe de 73 500 € permettant la création de 32 logements sur le territoire : 12 à Saint-Barthélémy d'Agenais, 10 à Beaupuy, 6 à Cocomont et 4 à Meilhan-sur-Garonne.

## **Cohésion sociale**

### **Bientôt un appel à projets unique et dématérialisé pour l'année 2025**

Chaque année, Val de Garonne Agglomération attribue plus de 530 000 € de subventions à des porteurs de projets liés à différents domaines du développement social et culturel. Pour 2025, l'Agglomération ouvre, du **18 octobre au 18 novembre 2024**, un appel à projets unique concernant la politique de la ville, la jeunesse, les manifestations d'intérêt communautaire à caractère culturel, la formation continue des acteurs éducatifs locaux, les actions de prévention du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et la santé avec des actions de lutte contre la précarité alimentaire. Les candidats pourront déposer leur dossier sur [valdegaronne.fr](http://valdegaronne.fr), rubrique [Mes démarches](#).

## **Citoyenneté**

### **Le Conseil de développement se prépare**

Lancé à l'été 2024, le C2D ou Conseil de Développement continue à travailler cet automne pour définir ses règles de fonctionnement, d'animation et de gouvernance. Ses premiers travaux pourront débuter en 2025.